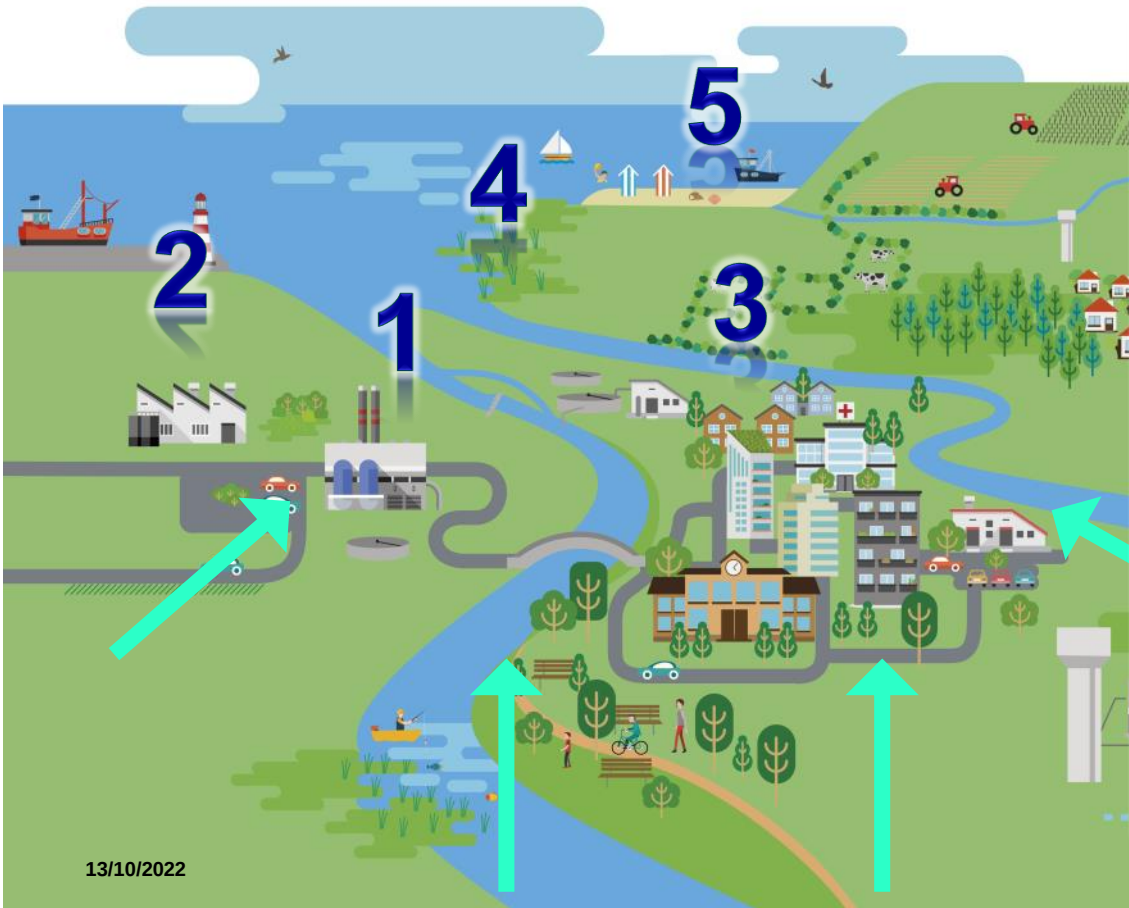


Orientation fondamentale 5 : Agir sur tout le bassin pour la mer et littoral



13/10/2022

1. Réduire les apports d'azote et phosphore
2. Réduire les rejets directs de contaminants
3. Réduire les risques sanitaires
4. Préserver la biodiversité
5. S'adapter face au dérèglement climatique



Orientation fondamentale 5 : Agir sur tout le bassin pour la mer et littoral

Tableau 2. Orientations en matière de priorités de restauration et préservation de la fonctionnalité écologique de l'estuaire de la Seine

Orientations	Action de restauration pour résorber l'altération du physiotope/habitat
O.1. Diversification des habitats aquatiques du lit mineur	O.1.1. Création des zones lenticques (diversification des conditions hydrologiques du lit mineur, ex. « trous de Seine ») O.1.2. Reconnexion ou recréation d'annexes hydrauliques (bras morts, bras secondaires, etc) O.1.3. Diversification des pieds de berges (diminution du linéaire artificialisé à pente abrupte)
O.2. Préservation, récréation et réhabilitation des vasières et de leur accessibilité	O.2.1. Restauration des dynamiques hydro-sédimentaires favorisant le maintien et le développement des vasières intertidales O.2.2. Restauration des continuités écologiques entre habitats subtidiaux peu profonds et intertidaux inférieurs
O.3. Restauration des gradients latéraux d'habitats entre le lit majeur et le lit mineur et amélioration de la continuité latérale	O.3.1. Restauration de la continuité et de l'intégrité de la mosaïque d'habitat latéraux O.3.2. Restauration d'espaces de mobilité latérale du fleuve et des zones d'expansion des crues O.3.3. Diminution du nombre d'obstacles ou amélioration de leur franchissabilité ²
O.4. Préservation et restauration des milieux humides de la plaine alluviale	O.4.1. Augmentation des surfaces de prairie O.4.2. Réhabilitation du caractère humide des milieux du lit majeur via l'optimisation de la gestion des niveaux d'eau et la diminution du drainage
O.5. Limiter les impacts de la pollution	O.5.1. Gestion et réduction des stocks de micropolluants dans les sédiments anciens O.5.2. Gestion et réductions des dépôts de macrodéchets sur les berges O.5.3. Diminution des apports en micropolluants et macrodéchets O.5.4. Réduction des intrants en nitrates

1. Réduire les apports d'azote et phosphore

Réduire les rejets directs de contaminants

Réduire les risques sanitaires

Préserver la biodiversité

5. S'adapter face au dérèglement climatique



Orientation fondamentale 5 : Agir sur tout le bassin pour la mer et littoral

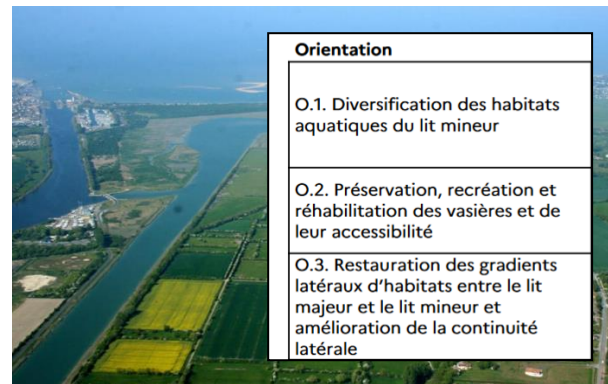


O5 – S’adapter face au dérèglement climatique

- Repères climatiques et approche intégrée face au risque de submersion
- Stratégies de gestion de la bande côtière intégrant les enjeux écologiques
- Prise en compte du risque d'intrusion saline

O4 - Préserver la biodiversité

- Cartographier les fonctions écologiques dans les estuaires pour prioriser les projets de restauration
- Evaluer l’artificialisation des habitats littoraux dans tout projet et prendre en compte l’impact cumulé avec l’existant
- Verrous estuariens, zones humides -> OF1

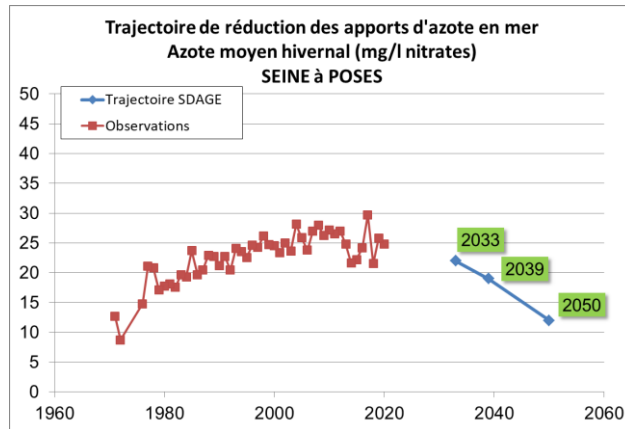


Orientation fondamentale 5 : Agir sur tout le bassin pour la mer et littoral

O1 - Réduire les apports d'azote et phosphore

- Trajectoire de réduction des apports d'azote hivernal
- Observatoires de reliquats pour suivre au plus près les progrès réalisés

O.5. Limiter les impacts de la pollution



O2 – Réduire les rejets directs de contaminants

- Réaliser des diagnostics portuaires et ne pas augmenter la contamination des sédiments
- Identifier les stocks historiques de sédiments contaminés en estuaire
- Limiter l'impact de l'immersion des sédiments de dragage

Orientation fondamentale 5 : Agir sur tout le bassin pour la mer et littoral

O1 - Réduction

- Trajectoire
- Observations réalisées

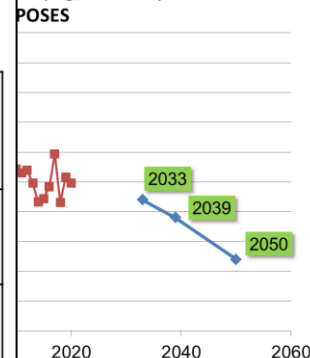
Tableau 2. Orientations en matière de priorités de restauration et préservation de la fonctionnalité écologique de l'estuaire de la Seine

Orientations	Action de restauration pour résorber l'altération du physiotope/habitat
O.1. Diversification des habitats aquatiques du lit mineur	O.1.1. Création des zones lenticques (diversification des conditions hydrologiques du lit mineur, ex. « trous de Seine ») O.1.2. Reconnexion ou recréation d'annexes hydrauliques (bras morts, bras secondaires, etc) O.1.3. Diversification des pieds de berges (diminution du linéaire artificialisé à pente abrupte)
O.2. Préservation, récréation et réhabilitation des vasières et de leur accessibilité	
O.3. Restauration des gradients latéraux d'habitats entre le lit majeur et le lit mineur et amélioration de la continuité latérale	
O.4. Préservation et restauration des milieux humides de la plaine alluviale	
O.5. Limiter les impacts de la pollution	

ORIENTATION FONDAMENTALE 1

POUR UN TERRITOIRE VIVANT ET RÉSILIENT :
DES RIVIÈRES FONCTIONNELLES, DES MILIEUX HUMIDES PRÉSERVÉS
ET UNE BIODIVERSITÉ EN LIEN AVEC L'EAU RESTAURÉE

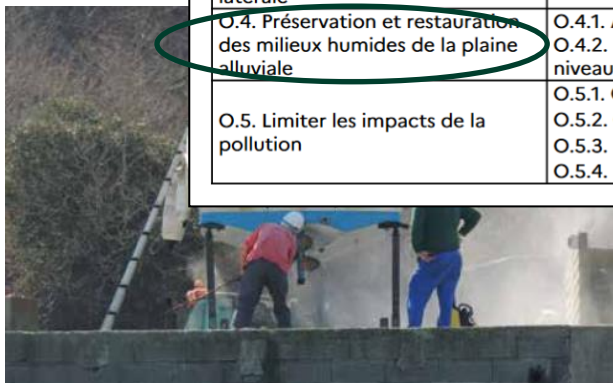
Trajectoire de réduction des apports d'azote en mer
Azote moyen hivernal (mg/l nitrates)



contaminants

pour augmenter la

- Identifier les stocks historiques de sédiments contaminés en estuaire
- Limiter l'impact de l'immersion des sédiments de dragage



Interventions



PRÉSERVATION ET RESTAURATION MILIEUX AQUATIQUES LITTORAUX ET MARINS

- Travaux de préservation ou de reconquête des écosystèmes aquatiques et humides, de récréation d'habitats (rubrique E.1).
- Acquisition foncière, permanente et temporaire, dans la zone arrière-littorale (rubrique F).
- Travaux de rétablissement de la libre circulation des espèces, reconnexion terre-mer (rubrique E.1).
- Études à visée opérationnelle : acquisition de connaissances, élaboration d'un plan de gestion, programmation et dispositifs de suivi des travaux, stratégie foncière (rubriques E.1, F).

Ces opérations visent particulièrement les marais arrière-littoraux d'eau douce, saumâtre ou salée, les zones estuariennes, la zone intertidale et subtidale (jusqu'à 1 mile nautique au-delà du 0 des cartes⁻¹)

BANDE CÔTIÈRE ET MILIEUX NATURELS ASSOCIÉS

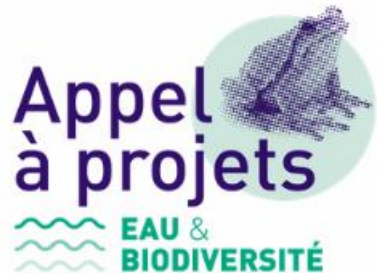
- Adaptation au changement côtier : dépoldérisation, opérations expérimentales de génie écologique, renaturation du trait de côte (rubrique E.1).
- Sensibilisation : développement de la culture du risque, adaptation au changement côtier (rubrique G.1).
- Travaux d'urgence de restauration et d'entretien permettant le retour à un fonctionnement normal des milieux aquatiques (rubrique E.1).

SURVEILLANCE ET CONNAISSANCE

- Surveillance environnementale (rubrique H.2).
- Études visant à l'acquisition de connaissances sur le fonctionnement des milieux littoraux et marins, l'impact des pressions et leur évolution (rubrique H.1).

PLANIFICATION

- Études de gouvernance, d'élaboration d'une stratégie intégrée de la bande côtière, de programmation à l'échelle du bassin versant ou de l'unité hydromorpho-sédimentaire côtière (rubriques G.1, H.1).



Calendrier

- Date limite de dépôt des demandes d'aide : **30 novembre 2022**
- Sélection des lauréats par le jury: **Janvier 2023**
- Examen des premiers dossiers de demandes d'aides : **à partir de mars 2023**

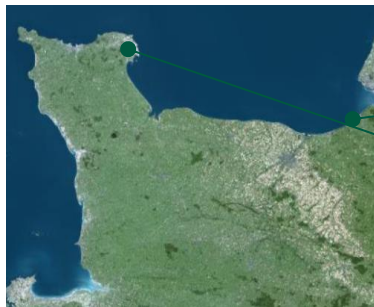
loi n°2016-1087 du 8 août 2016 : champ d'interventions des agences de l'eau en matière de **préservation et de restauration de la biodiversité**

Agir rapidement et de manière amplifiée, afin de préserver et restaurer le bon fonctionnement écologique des milieux et des interdépendances (trames et continuités écologiques) ; et ainsi accroître la résilience des territoires, préserver les capacités protectrices contre les événements extrêmes que ces milieux nous offrent.

Axe 1 : Des stratégies foncières pour la sauvegarde des milieux humides

Axe 2 : Une trame verte fonctionnellement liée à l'eau

Axe 3 : Protection, résilience et reconquête des espèces



Baie d'Orne :
Marais de Cagny

Val de Saire

- Conservatoire du littoral : propriétaire de terrains et maîtrise d'ouvrage
- Chambre Régionale d'Agriculture de Normandie : maîtrise d'oeuvre
- SYMEL : Partenaires et gestionnaires de terrains du Conservatoire du Littoral sur le secteur de la Saire



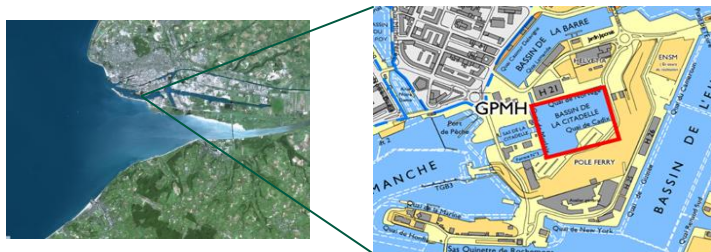
- Analyser l'activité agricole et évaluer la vulnérabilité des exploitations au regard du risque submersion
- Dégager les enjeux locaux, évaluer l'impact économique agricole
- Proposer des scénarii d'adaptation (Estuaire de l'Orne)
- Proposer des mesures d'adaptation des pratiques agricoles



3110 – Etudes générales : 47 802 € / Aide AESN 4 910 €



Merci de votre attention



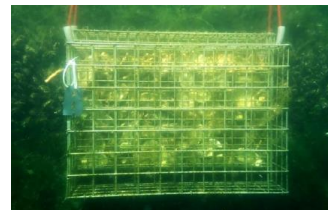
Partenaires :

- Grand Port Maritime du Havre,
Portage, communication, valorisation, avifaune
- Association Port Vivant
Suivis plongée



**Biodiversité
Récifs artificiels
Masses d'eau
fortement
modifiées**

- Travaux d'installation dans le bassin
 - Récifs artificiels de ponton et de fond
 - Ponton flottant type gabion
- Acquisition de données :
 - Etat initial de la biodiversité
 - Suivis de l'épibenthos et de l'ichtyofaune
 - Suivi de l'avifaune
- Communication et valorisation



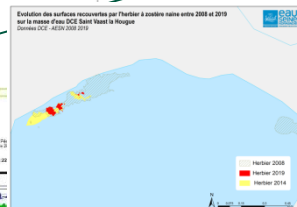
- 2410 - Etudes sur les milieux aquatiques et humides
- Montants : Total 110 000€ / Aide AESN 64 000€
- 36 mois

Site Natura 2000 "Tatihou - Saint-Vaast-La-Hougue"

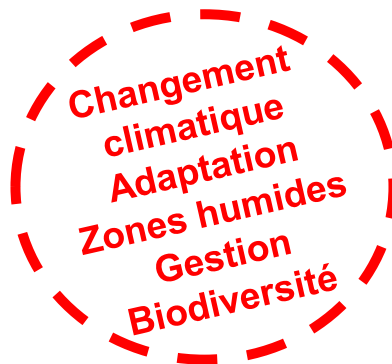


Carte n°1 :
Périmètre du site
Natura 2000

Anse du Cul du Loup



- Alerte DCE sur le paramètre angiosperme
- Définition concertée des enjeux et formulation des tendances évolutives.
- Réunion groupe d'expertise



- Des enjeux multiples :
 - Biodiversité
 - Habitats
 - Usages (agricultures, conchylicultures, Tourisme)
 - Submersion marine
- Enjeu de territoire important / Concertation
- Proposition d'étude de connaissance complémentaire modélisation hydrosédimentaire

